

Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung
Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter
Band: 39 (1961)
Heft: 3

Artikel: Aide aux personnes âgées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-723168>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Es steht heute noch nicht fest, wie vielen Betagten es tatsächlich möglich sein wird, in die Ferien zu reisen, so dass noch keine Zahlen veröffentlicht werden können. Da mehr Anfragen eingingen als Angebote, werden auch zum Leidwesen der Stiftung Enttäuschungen nicht zu vermeiden sein. Wir sind jedoch überzeugt, dass das manchem geplagten alten Menschen unerwartete Geschenk viel Freude bereiten und den grossen Aufwand zweifellos lohnen wird. Ueber das endgültige Ergebnis werden wir unsere Leser zu gegebener Zeit gerne orientieren.

Schweizerische Sozialgesetzgebung 1960

Unter diesem Titel hat das Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit in Bern wieder, wie im Vorjahr, eine handliche und übersichtliche Sammlung aller im Jahre 1960 erschienenen eidgenössischen und kantonalen Erlasse auf dem Gebiete des Sozialrechts herausgegeben. Im Interesse einer Verminderung des Umfangs und der Kosten sind einzelne Erlasse untergeordneter Bedeutung nur dem Titel nach aufgeführt; in diesen Fällen ist jedoch, wie übrigens nach Möglichkeit bei allen übrigen Erlassen, stets die Quelle angegeben, so dass das Auffinden der Originaltexte keine Schwierigkeiten bereitet. Das Buch bildet ein wertvolles Nachschlagwerk für alle Sozialarbeiter. (Polygraphischer Verlag AG, Zürich 1961, 239 Seiten, broschiert, Fr. 18.80.)

Aide aux personnes âgées

En janvier 1961 eut lieu à Rome la dixième Conférence internationale du Service social. Un des nombreux groupes d'études de cette conférence s'est occupé des divers problèmes de l'aide aux personnes âgées; nous publions ici le rapport résumé des travaux de ce groupe.

Le groupe comprenait environ 90 membres appartenant à 21 pays. La moitié d'entre eux étaient des administrateurs et des professionnels de la protection sociale, s'occupant directement des personnes âgées, et de programmes et activités ayant trait aux exigences de ces dernières. L'autre moitié comprenait des mem-

bres de l'enseignement, des assistants sociaux et des professionnels s'occupant des nombreux problèmes concernant le vieillissement de la population. Le groupe appartenait aux pays les plus divers: Canada, Yougoslavie, Norvège, Afrique du Sud. Il y a lieu de remarquer que, si la culture de l'Europe occidentale était largement représentée au sein du groupe, celui-ci ne comprenait aucun membre des pays d'Asie et d'Afrique en cours de développement.

La discussion a été axée sur des problèmes plus ou moins communs à tous les participants: problème du vieillissement dans un milieu culturel occidental, urbain et industriel. On se demande si les problèmes auraient été vus sous un autre angle de la part des nombreux pays non représentés.

Le groupe, très nombreux, fut partagé en plusieurs petits groupes formés de dix personnes chacun. Ces groupes ont examiné les trois problèmes qu'ils jugeaient les plus importants concernant les personnes âgées d'aujourd'hui et se sont tout particulièrement intéressés à la façon la plus appropriée de résoudre ces problèmes. Les trois sujets en discussion ont été les suivants:

1. Problèmes personnels et psychologiques ayant trait au vieillissement et au comportement des individus et de la communauté vis-à-vis des personnes âgées.
2. Problèmes économiques et d'ordre pratique.
3. Problèmes ayant trait à la santé physique et à l'hygiène mentale.

En outre, le Dr Albert Kaan (Pays-Bas) a présenté un bref rapport sur certaines transformations sociales et culturelles qui ont une influence sur le mode de vie des personnes les plus âgées, et le Dr Blyth Brooke (Grande-Bretagne) a examiné leurs exigences physiques et spirituelles. Chacun des deux orateurs a fait appel à ses propres expériences, mais il a été jugé à l'unanimité que leurs déclarations pouvaient s'appliquer, à bien des égards, aux autres pays représentés.

Il incombe à la communauté de trouver le moyen de consolider les liens entre les personnes âgées et leurs familles ainsi qu'avec la société, et de rétablir les relations qui avaient cessé d'exister. Un système efficace permettant d'atteindre ce but représenté par les cercles sociaux, qui permettent de participer aux expériences communes et de renouer les contacts sociaux. Certains pays ont fait recours à la formation artisanale permettant aux personnes âgées d'accroître leur revenu et d'accomplir un travail utile.

L'activité des cercles peut en effet aider les membres à se rendre utiles à la société en même temps qu'à redevenir actifs.

Des services et des visites amicales ont été conseillés pour ceux qui ne sont pas disposés par leur nature à devenir membres de cercles et qui aiment à s'isoler. Le développement de ce genre de visites est apparu assez irrégulier et, dans une nation, inacceptable. Certains d'entre eux parfois se sont avérés utiles parce qu'ils ont permis à des personnes âgées de demeurer dans leur propre habitation et ils ont constitué un lien avec les autres services d'assistances. Il a été jugé que les habitations malsaines et les lois qui obligent les enfants adultes à entretenir leurs parents ont contribué à isoler moralement les personnes âgées de leur famille. Aux Pays-Bas, on a espéré que la récente annulation de cette loi aurait amélioré la situation, mais l'Angleterre a exprimé l'avis que ce facteur n'était pas déterminant. Tous se trouvèrent d'accord sur la nécessité d'entretenir les personnes âgées physiquement près des familles, même si elles ne vivaient pas sous le même toit. Il est du ressort de l'assistant social de persuader soit la famille, soit la société d'accepter les personnes âgées et de respecter leurs activités et leur droit à avoir une petite place à elles. De même, la personne âgée doit être aidée à comprendre les nécessités des membres plus jeunes de la famille et leurs exigences de vie personnelle. Les industries également peuvent contribuer à aider les retraités âgés à entretenir des rapports réciproques; en effet, plusieurs entreprises ont créé des cercles et des programmes des visites afin que les personnes âgées puissent rester en contact avec les groupes et leurs activités qui avaient représenté la partie principale de leur vie.

Toutes les nations représentées ont élaboré différents types de mesures économiques en faveur des retraités sous forme d'assurance et d'assistance sociales. Le problème du logement est souvent fondamental et, parmi les nations représentées qui ont présenté à ce propos les plans les plus rationnels, on a essayé de créer des systèmes pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, en mettant à leur disposition des domestiques, des services de visites amicales, des repas sur un chariot, etc. Il a aussi été proposé la création d'un groupe d'infirmières de districts, spécialisées en gérontologie, ayant pour mission de visiter périodiquement les personnes âgées. L'importance des voyages a été aussi bien soulignée.

Les différents types d'organisation domestique ont été examinés et plusieurs personnes ont jugé que l'installation des personnes âgées dans des logements et appartements indépendants ne donnait pas de résultats satisfaisants à moins qu'ils ne soient assurés d'un vaste service commun. On a discuté les avantages des logements spéciaux pour les personnes âgées par rapport à leur logement dans une communauté formée par des familles d'âges différents et tous acceptent le deuxième comme le meilleur.

Cependant, le Danemark juge que les personnes âgées préfèrent vivre avec les personnes du même âge avec lesquelles elles ont des intérêts communs. Les exigences relatives à la santé des personnes âgées apparaissent en étroite relation avec d'autres problèmes parmi lesquels il faut citer le sens de l'isolement de la communauté, le manque de services qui permettent aux personnes âgées de rester chez elles et les habitations trop petites. Pour les malades on demande une vaste gamme de services. Il est aussi nécessaire d'intensifier les recherches et la formation professionnelle en gériatrie pour les médecins, les infirmières et les assistants sociaux.

Pour ceux qui ont besoin de se soumettre aux soins d'institutions, il est nécessaire d'améliorer le traitement général, de fournir des occupations utiles et des activités récréatives et, si possible, de faire rentrer le patient dans la communauté. L'institution devra faire partie de la communauté afin que les personnes âgées n'aient pas la sensation de se trouver dans l'antichambre de la mort.

Au cours de la discussion, on a mentionné plusieurs fois les effets du comportement de la communauté à l'égard des personnes âgées. Une culture qui identifie ses succès à la réalisation d'hommes d'affaires et d'athlètes, n'attribue, peut-être sans s'en rendre compte, aucun rôle utile aux personnes âgées.

Si celles-ci doivent vivre avec dignité, l'attitude de la communauté doit changer et, à partir de la maturité, tous doivent comprendre les problèmes du vieillissement et créer un rôle utile pour les personnes âgées.